

Burier le 1<sup>er</sup> octobre 2021

## **Construction des gymnases vaudois : entre engagements officiels et réalité, le Conseil d'Etat est-il devenu marteau ?**

A l'occasion de l'inauguration de l'extension du Gymnase de Burier le lundi 4 octobre en présence des conseiller·ère·s d'Etat Pascal Broulis et Cesla Amarelle, des salarié·e·s de l'établissement dénoncent les engagements non-tenus du Conseil d'Etat et le « gigagymnase » ainsi créé, en organisant une inauguration alternative, festive et combative.

*« Pour les nouvelles constructions à venir, le Conseil d'Etat tend actuellement à planifier des établissements (par ex. le futur gymnase du Chablais à Aigle ou celui d'Echallens) qui ne dépasseront pas une capacité de 1200 élèves en moyenne. (...) Cette jauge repose sur des critères pédagogiques ou liés au climat d'établissement. » Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Taraneh Aminian –Qu'en est-il du projet d'agrandissement gymnasial à La Tour-de-Peilz ? (17\_INT\_036), juillet 2021*

*« La taille humaine acceptable pour un gymnase est de 1200 élèves. C'est ce que nous visons. » Lionel Eperon, Le Courrier, 09.09.2020*

Dans les récents débats sur les constructions de gymnases, l'Etat de Vaud s'est engagé à plusieurs reprises à maintenir des gymnases « à taille humaine », ne dépassant pas les 1200 élèves. L'extension du Gymnase de Burier prévue pour 2200 élèves représente pourtant un grand écart difficilement compréhensible entre le discours et la réalité. Même si officiellement transitoire jusqu'à la construction d'un gymnase à Aigle, ce projet, qui a d'emblée suscité le mécontentement des salarié·e·s, a été réalisé dans un contexte très tendu (voir par exemple [l'article](#) du 24 heures du 7.06.2018) et a suscité d'[intenses débats](#) au Grand Conseil en novembre 2018, notamment à propos de la taille de l'établissement.

Or le Gymnase de Burier n'est malheureusement pas le seul à faire exception à la règle des 1200 élèves dans le canton. Les Gymnase d'Yverdon (plus de 1300 élèves) et de Morges (plus de 1400 élèves) dépassent déjà cet objectif. Pire, les derniers projets du canton consistent en des travaux d'extension du Gymnase intercantonal de la Broye (1500 élèves) et de Nyon avec l'antenne d'Etoy (plus de 2100 élèves pour une seule direction !).

On le comprend facilement avec ce rapide panorama : derrière les beaux discours, la politique du canton consiste, dans les faits, à développer des « gymnases mammouths » plutôt que des gymnases à « taille humaine ».

La Riviera n'est d'ailleurs pas la seule à s'émouvoir des errements dans la planification des constructions de gymnases du Conseil d'Etat. La récente levée de bouclier des parents d'élèves et des autorités nyonnaises face à la saturation du Gymnase de Nyon et le déplacement d'élèves de la région de Nyon dans des gymnases lausannois en témoignent. La situation concerne donc l'ensemble du canton et débouche sur de multiples problèmes : sureffectifs dans les classes, portakabins construits en urgence, déplacements d'élèves, enjeux liés aux « gymnases mammouths » (qualité de vie et de travail, problématiques personnels et pédagogiques liés à l'anonymat, etc...).

Mais si la colère gronde à Burier, ce n'est pas seulement à propos de la taille de son gigagymnase. Lancée au printemps 2018, la très forte mobilisation des salarié·e·s, soutenue par le syndicat SSP et la fédération syndicale SUD, avait forcé le DFJC à ouvrir des négociations sur le projet d'extension. Pas moins de 9 séances de négociations en présence de Madame Amarelle ou de représentant·e·s de la DGEP et de la DGIP se sont déroulées de décembre 2018 à avril 2019, permettant de prendre en

compte un certain nombre de revendications venant du terrain, tant au niveau des infrastructures que de mesures d'accompagnements pour faire face à un gymnase de plus de 2000 élèves. Même si ces mesures ne permettaient pas de résoudre le problème structurel, elles auraient dû en atténuer les effets négatifs. De nombreuses augmentations de postes et de décharges devaient par exemple être accordées au moment de l'ouverture de l'extension du gymnase. Or, à la rentrée 2021, les engagements de Madame Amarelle n'ont pas été tous tenus, loin de là. Que ce soient les augmentations de 50% pour le poste de psychologue et le poste d'orientation scolaire ou la création d'un poste de 100% d'assistant·e sociale, la rentrée scolaire ne s'est pas déroulée comme prévu, alors que Madame la Conseillère d'Etat s'était pourtant engagée par écrit (voir le courrier en annexe envoyé par le syndicat SSP le 10 août 2021 pour lequel nous avons, une fois n'est pas coutume, toujours pas reçu de réponse...).

La formation gymnasiale de ce canton mérite mieux que les carences planificatrices et les engagements non-tenus de l'Etat. Nous resterons donc mobilisé·e·s pour défendre nos conditions de travail et un service public, qui garantit aux élèves des conditions d'études égalitaires et de qualité.

Les salarié·e·s mobilisé·e·s du Gymnase de Burier  
SSP enseignement  
SUD éducation

Annexe : Courrier du SSP du 10 août 2021 à propos des postes et décharges négociés avec le Département